



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 21 avril 2023

La Ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole et le groupe La Poste s'engagent en faveur de villes plus respirables

Le vendredi 21 avril, Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole, Pierre HURMIC, Maire de Bordeaux et Philippe WAHL, Président-directeur général du groupe La Poste, renforcent leur coopération en faveur d'une logistique urbaine durable et à faibles émissions.

Aujourd'hui, les zones urbaines sont confrontées à une augmentation des flux de marchandises entrants et sortants qui impacte la circulation et la qualité de l'air. Le groupe La Poste et ses opérateurs s'engagent aux côtés de la Ville et de la Métropole pour bâtir avec elles des solutions permettant de concevoir une ville plus respirable. A travers la signature de cette convention de partenariat, le groupe La Poste, la Métropole et la Ville identifient des objectifs communs et se dotent chacun durant 4 ans de plans d'actions visant à accélérer la décongestion urbaine et à améliorer la qualité de l'air.

Une action concertée au cœur des territoires

La décarbonation des flottes de véhicules, le développement des mobilités douces et de la cyclo-logistique, l'investissement dans la constitution d'un maillage de sites logistiques, ou encore les actions permettant de réussir une livraison dès la 1^{re} présentation sont autant de leviers à actionner pour une logistique urbaine durable.

Afin d'atteindre un haut niveau de réduction des émissions, le groupe La Poste agit en collaboration avec les territoires dans lesquels il opère. En effet, une logistique urbaine durable et efficiente résulte nécessairement d'une **co-production** qui permet de passer d'une logistique perçue comme « subie » et source de nuisances à une logistique « choisie » et « assumée » pour intégrer pleinement cette fonction dans le projet de ville et ses objectifs de développement et d'attractivité.

L'environnement urbain n'a pas toujours été pensé pour la mobilité des marchandises (difficultés d'accès aux infrastructures de recharge ou d'avitaillement, indisponibilité de ressources foncières adaptées, hétérogénéité des réglementations locales pour la circulation et le stationnement, difficulté d'accès aux aires de livraison...).

C'est la raison pour laquelle, afin d'amplifier l'impact de son action vers une logistique plus vertueuse, **le groupe La Poste, opérateur de la mission de service universel du courrier et du colis et entreprise à mission qui œuvre en faveur de la transition écologique, a engagé une démarche de coopération avec les métropoles afin de bâtir des plans d'action coordonnés et concertés**, qui vont créer les conditions de l'essor d'une logistique urbaine à moindres émissions, au bénéfice de tous les acteurs de la filière.

Une logistique vertueuse repose sur l'action collective dans laquelle le territoire joue un rôle essentiel par l'activation de leviers publics. C'est à cette fin que **la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont adopté ce cadre partenarial avec le groupe La Poste.**

Il s'agit donc d'une convention de partenariat **entre des opérateurs publics porteurs de missions d'intérêt général**. Pour faire face à l'augmentation des volumes et agir en même temps contre la congestion urbaine et la dégradation de la qualité de l'air, les leviers d'action les plus efficaces portent sur l'optimisation des flux et des chargements, le rapprochement des origines de la destination finale de la marchandises (points de stockage/éclatement) et le report modal (cyclo, fleuve, rail) ou l'usage de véhicules moins émissifs.

Pour les encourager, la Ville, la Métropole et le groupe La Poste se sont dotés de **7 leviers d'action** permettant de :

- **Proposer aux commerçants, artisans, habitants et organismes publics situés en centre-ville un maillage de points de mutualisation permettant d'optimiser les modalités de transport de marchandises en ville**
 - Il s'agit de lutter contre la sous-optimisation du transport de marchandises, en réduisant la part des mouvements en « compte propre » sur le territoire, par la massification et la mutualisation. L'objectif majeur est de tester à horizon 2025 un dispositif incitatif de réception mutualisée des approvisionnements et de distribution de marchandises en centre-ville pour les commerçants, artisans, TPE, administrations et établissements publics.
- **Réussir la livraison au 1^{er} passage grâce à un maillage de solutions de livraison hors domicile**
 - Il s'agit de partager un diagnostic du réseau actuel de points-relais et consignes automatiques, puis d'imaginer des solutions innovantes en déterminant les conditions envisageables pour un déploiement : conciergeries, consignes fixes ou mobiles, espaces de stockage en pied d'immeuble ou exploitation des parkings, maillage en points relais...etc.,
- **Valoriser le foncier et l'immobilier à destination d'activités logistiques**
 - Anticiper les besoins fonciers et immobiliers de la logistique du dernier km
 - Favoriser l'émergence de sites dédiés à la logistique urbaine à différentes échelles du territoire
- **Développer la cyclo-logistique**
 - Réflexions sur l'insertion des vélos-cargos dans la ville
 - Créer les lieux d'exercice des activités cyclologistiques
 - Engager concrètement le report modal pour accélérer la décarbonation
- **Favoriser l'utilisation de véhicules à zéro ou à faibles émissions**
 - Accélérer la conversion des flottes de véhicules de livraison du groupe La Poste
 - Poursuivre la conversion des flottes de véhicules publics
 - Encourager le déploiement d'infrastructures de recharge et d'avitaillement sur le territoire.
- **Contribuer à une meilleure visibilité des questions de logistique urbaine dans les politiques publiques**
 - Sensibiliser et diffuser une culture « logistique urbaine », partager les retours d'expérience d'utilisation du levier de la commande publique pour favoriser une logistique plus durable
 - Œuvrer à un emploi de qualité dans le champ de la logistique, éclairer sur les perspectives d'emploi
- **Développer des échanges d'expertise réguliers entre les collectivités locales et les entités du Groupe La Poste**
 - Echanges réguliers d'informations portant sur les activités de logistique urbaine
 - Echanges et avis sur l'intégration de la logistique dans les documents de planification urbaine



Bordeaux Métropole et Bordeaux s'appuient sur des coopérations locales

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux font partie des collectivités pionnières sur la logistique urbaine. Parmi les premières à engager des réflexions dans les années 1990, jusqu'aux premiers Espaces de Logistique Urbaine au début des années 2000, certains projets font aujourd'hui figure d'exemples nationaux (zone piétonne à contrôle d'accès physique, livraisons en horaires décalées, Espace Logistique de Proximité dans le cadre des travaux de la Ligne D du tramway, ...).

La Métropole et la Ville se sont toujours appuyées sur les coopérations locales pour construire des projets pertinents avec l'ensemble des acteurs volontaires et concernés. C'est dans ce cadre que depuis une dizaine d'années maintenant, le Groupe La Poste, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole travaillent ensemble sur des objectifs partagés qui ont été déterminés lors de rencontres régulières organisées en 2021 et 2022 rassemblant élus et services métropolitains et de la Ville de Bordeaux.

Aujourd'hui, Bordeaux Métropole se dote d'une nouvelle feuille de route logistique urbaine pour mieux prendre en compte les enjeux de la logistique urbaine et anticiper les mutations en cours et leurs conséquences.

Elle doit aboutir à une délibération au conseil de mai 2023 pour :

- Définir et préciser ses objectifs et attentes vis-à-vis de l'écosystème logistique local ;
- Définir un plan d'actions opérationnel sur le court terme (2023-2026), avec moyens humains et financiers adaptés ;
- Relancer une dynamique d'échanges réguliers entre la sphère publique et la sphère privée, et rassembler les acteurs volontaires sur la thématique afin de porter et suivre les actions engagées.

Depuis 2015, le groupe La Poste, un acteur majeur de la logistique urbaine dans la Métropole de Bordeaux

Déjà neutre en carbone depuis 2012 et pionnier dans la livraison écologique en France et en Europe, le groupe La Poste a fait de la logistique urbaine une des priorités de son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous » et ambitionne de devenir leader dans le domaine d'ici 2030. Concrètement, la logistique urbaine à La Poste recouvre 3 activités principales : la collecte et la distribution des colis en ville, la collecte et la livraison d'autres types de marchandises (ex : palettes), les services associés : entreposage, gestion des stocks, préparation de commandes, etc.

Ces activités sont assurées par plusieurs entités du groupe (Colissimo, Chronopost, Urby¹, Log'issimo, réseau DPD, Pickup, Stuart) qui s'appuient sur des moyens de transport respectueux de l'environnement (véhicules électriques, vélos-cargos...) et exploitent un parc immobilier de plus de 100 sites de logistique urbaine en France.

En effet, le transport et la livraison des marchandises, de 3g à 30 tonnes, se fera de plus en plus de manière décarbonée. Très concrètement, le groupe La Poste se fixe pour objectif d'assurer une livraison 100% propre (zéro et faible émission) dans 350 villes en Europe dont les 22 métropoles françaises, à horizon 2025 et entend ainsi contribuer à un e-commerce responsable. **Cet engagement est mis en œuvre à Bordeaux.**

C'est pourquoi la livraison de colis par Colissimo, Chronopost et DPD sur le territoire de Bordeaux Métropole, à destination des particuliers et des professionnels, est d'ores et déjà majoritairement assurée au moyen d'une flotte de véhicules à faibles émissions, composée de 880 VUL électriques et GNV, ainsi que de 31 vélos-cargos. Cette transformation sera achevée avant 2025.

Les branches et filiales du groupe La Poste s'appuient sur un **maillage d'infrastructures immobilières logistiques**, déployées depuis fin 2015, répondant aux différents formats nécessaires, afin d'acheminer les marchandises au plus près des destinataires :

- Hôtels de logistique urbaine (HLU), supérieurs à 5 000 m², comme à **Bordeaux Lac (ouvert en 2018)** ou la nouvelle plateforme Colissimo de **Cadaujac**, livrée fin 2023
- Centres de Distribution Mutualisée (CDM) qui mesurent entre 500 et 5 000 m², comme à Bordeaux **Bruges**
- Espaces de Logistique Urbaine (ELU), d'une surface moyenne inférieure à 500 m², dernier maillon de la chaîne permettant de déployer un réseau capillaire en plein centre-ville, comme **Bordeaux Mériadeck** ou prochainement à **Mérignac**.

Autre illustration de cet engagement, la création en 2018 de la filiale Urby née de la volonté du groupe de proposer des solutions qui rendent les villes moins congestionnées et plus respirables pour ses habitants. **Depuis son lancement, Urby est présente à Bordeaux où elle déploie ses solutions de livraisons B to B mais également des offres innovantes de « reverse logistique », comme la solution de collecte de biodéchets par exemple.** Urby Bordeaux est d'ores et déjà un des acteurs du transport de marchandises pondéreuses du dernier km et s'appuie sur une flotte de véhicules propres composée de 20 vélos cargos, **2 poids lourds électriques de 16t et 2 véhicules 20m³ au GNV.**

Pickup déploie également un réseau de **227 relais Pickup** avec des commerçants partenaires sur la métropole de Bordeaux, ainsi que **15 consignes**, pour répondre aux attentes de particuliers et professionnels de retirer leurs colis sur les lieux de leur choix. Ce maillage de solutions de livraison hors domicile contribue à la réussite des livraisons dès la première présentation, limitant ainsi au maximum les tournées supplémentaires.

¹ Urby est détenue à 60% par La Poste et 40% par la Banque des Territoires



A propos du groupe La Poste

La Poste est une société anonyme à capitaux publics, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'Etat. Le groupe La Poste est organisé en quatre branches : Services-Courrier-Colis, Grand Public et Numérique, Geopost et La Banque Postale qui constitue avec sa filiale CNP Assurances le 11^e bancassureur européen. Le groupe La Poste exerce 4 missions de service public qui forgent son identité : le service universel postal, l'aménagement et le développement du territoire, l'accessibilité bancaire, le transport et la distribution de la presse. Attaché à sa présence territoriale, le groupe La Poste s'appuie sur un réseau de distribution de plus de 35 600 points de service regroupant 17 300 points de contact (bureaux de poste, agences postales communales, relais poste commerçants) et 18 300 points d'accès à un service postal (Pickup, carrés pros, consignes ou encore drive colis). Il distribue plus de 17 milliards d'objets par an dans le monde (lettres, imprimés publicitaires et colis), 6 jours par semaine. En 2022, il a réalisé un chiffre d'affaires de 35,4 milliards d'euros, dont 44 % à l'international, et emploie 238 000 collaborateurs, dans plus de 60 pays sur 5 continents, dont 184 000 en France. Entreprise à mission depuis juin 2021, leader de la transition écologique et de la finance durable, le groupe ambitionne d'atteindre le « zéro émission nette » dès 2040. Avec son plan stratégique « La Poste 2030, engagée pour vous », l'entreprise publique se fixe l'ambition de devenir la première plateforme européenne du lien et des échanges, humaine et digitale, verte et citoyenne, au service de ses clients dans leurs projets et de la société tout entière dans ses transformations.

A propos de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe 28 communes soit 801 041 habitants en 2018 sur 57 828 hectares.

Bordeaux Métropole intervient dans le quotidien des habitants : transports, logement, aménagement des villes, développement économique et emploi, préservation de la nature, eau, assainissement, déchets, accès au numérique, soutien aux animations culturelles et sportives, aux équipements métropolitains et municipaux (écoles, stades...). Autant d'actions qui placent la qualité et l'accès des services publics métropolitains en tête des priorités pour le territoire.

Pour mettre en cohérence toutes ces compétences autour d'un projet structuré et au service de tous, Bordeaux Métropole impulse des orientations stratégiques et transversales à toutes les politiques publiques mises en place pour répondre à ses ambitions : être une Métropole de proximité, innovante, solidaire et écologique.

A propos de la ville de Bordeaux

Bordeaux est la ville centre de la 6^e unité urbaine de France et s'étend sur 49,4 km². Avec 260 958 habitants et 13 337 entreprises, Bordeaux est engagée, dynamique et reconnue pour sa qualité de vie. Territoire d'innovation écologique et sociale, la capitale de la Nouvelle-Aquitaine remet le végétal au cœur de la ville et repense les usages de ses différents espaces urbains, pour un partage plus équitable entre la mobilité douce, les transports en commun et les véhicules motorisés. Bordeaux a été classée en 2022 à la 12^{ème} place mondiale des villes cyclistes (classement du global bicycle cities index). La transformation qu'elle a engagée vise à offrir bien-être, sécurité et santé de ses habitants et à anticiper le réchauffement climatique.

Contacts presse :

La Poste
Nathalie Bloch-Marlet
06 74 51 72 82
nathalie.bloch-marlet@laposte.fr

Bordeaux Métropole
Benoît Javot
06 32 55 15 80
b.javot@bordeaux-metropole.fr

Ville de Bordeaux
France-Laure Pons
05 56 10 20 46
presse@mairie.bordeaux.fr